

RAPPORT D'ORIENTATION DE L'UFAL POUR 2010

Rétrospectivement, on peut dégager deux périodes dans la vie de l'UFAL; ce rapport se propose d'aborder une troisième période.

L'UFAL a connu sa période de création. Rien n'est plus difficile qu'une création : fixer une ligne, rassembler des camarades, assurer les agréments à commencer par celui du national en septembre 1991, dégager les moyens, éviter les chausse-trappes des « amis ».

Nous devons à cette période – marquée pendant 9 ans par la personnalité d'André Fortané à la Présidence - la proposition du revenu social à l'enfant et au jeune, la ligne de défense de la loi de 1905 (malgré les critiques sur les articles 2 et 4 sur les aumôneries et l'entretien des lieux de culte ne présentant pas le caractère de monument historique).

La deuxième période – à laquelle Bernard Teper est fortement associé – fut celle du développement du nombre de militants, des implantations, de la féminisation, du rajeunissement, de la clarification idéologique, de la création des secteurs, de la stratégie à front large, de la globalisation des luttes et de l'implantation dans le mouvement social (EGSAM, différents collectifs dont celui contre les franchises). C'est la période de l'obtention des agréments Éducation populaire et Santé. Celle de la participation, notamment, au Collège des fondateurs d'ATTAC et au CNAJEP. Celle du lancement des Rencontres Laïques Internationales.

C'est celle où l'UFAL fut moteur pour la bataille pour une loi contre les signes religieux à l'école, seule contre tous au début. Mais aussi pour l'égalité en droits des enfants légitimes naturels et adultérins, pour la reconnaissance légale du concubinage et pour la modification du mode de transmission du nom à l'enfant.

En relisant les rapports d'orientation antérieurs – et plus particulièrement celui pour 2009-, on trouvera l'essentiel des analyses de l'UFAL sur des sujets comme la forme actuelle du capitalisme, la destruction de la protection sociale et des services publics, le communautarisme comme cheval de Troie du projet néolibéral contre le principe de laïcité. Bref, contre toutes les tentatives d'abandonner la loi républicaine, expression de la volonté générale, au profit d'un « arbitrage » des intérêts privés.

Si les rapports d'orientation précédents largement votés par nos AG gardent toute leur pertinence, si ce socle théorique fait la preuve de sa cohérence et de sa portée, il convient, pour développer l'UFAL et monter d'un cran, de dérouler une stratégie efficace.

Prendre la mesure de la crise du capitalisme

Préparée depuis des années par les innovations peu visibles de l'ingénierie financière (fonds d'investissement, titrisation, *subprimes...*), la crise économique amorcée à la fin de l'été 2007 et qui a éclaté au grand jour en septembre 2008 lors du krach bancaire et financier s'est transformée en crise économique et sociale.

Or rien dans les politiques des États ne permet de dire que la crise est derrière nous. Ainsi sur le plan financier, les sommets du G20 (Londres et Washington) n'ont-ils rien réglé comme le prouve la reprise de superprofits bancaires milieu 2009. Le discours moralisateur qui se développe à ce sujet et autour des paradis fiscaux est largement empreint d'hypocrisie. De plus, l'absence de volonté antilibérale de la gouvernance mondiale rend le rééquilibrage entre les excédents asiatiques et les dettes nord-américaines aléatoire ; le rééquilibrage par le marché est une illusion et réduire l'endettement imposera aux pays développés des réformes structurelles difficiles et ouvertement antisociales.

Tout amène donc à considérer que les années qui viennent vont voir grossir les conséquences de cette crise qui n'a rien d'une crise d'adaptation, mais est une crise systémique qui pourrait durer encore de 2 à 10 ans.

En France, après la sidération de la première période devant les chiffres tant des pertes que des renflouements par les États, les citoyens savent à présent que les difficultés sont à leur porte :

- Les délocalisations se poursuivent avec l'effet d'aubaine que représente l'élargissement de l'Union européenne à des pays à plus bas niveau de vie sans néoprotectionnisme altruiste, écologique et social ;
- Pôle-emploi a enregistré plus de 700.000 nouveaux chômeurs en France pour 2009, pour un nombre total de chômeurs s'établissant à 4.350.000 personnes¹.
- Sous le couvert du RSA, la précarité s'étend sous diverses formes généralement contraintes : les CDD, l'intérim, les stages (souvent abusifs) et le temps partiel ;
- Le gouvernement Sarkozy préfère la distribution d'aumônes et les effets d'annonce aux mesures structurelles ;
- En matière fiscale notamment l'injustice est criante : au-delà de 400 000 € de revenus annuels, le taux effectif d'imposition baisse ! (rapport Migaud) ;
- La baisse alléguée des prix masque de fortes augmentations de biens et services essentiels et une reprise de l'inflation n'est pas à écarter.

Si les "rustines" ne sont plus suffisantes et pour étudier les alternatives possibles au capitalisme actuel, il est nécessaire de mieux connaître les réalités matérielles. Or les médias manquent à leur rôle d'information éclairée : une presse écrite en proie

1 <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2010-005.pdf> Publication de la DARES et de Pôle Emploi

aux difficultés économiques, un audiovisuel largement aux ordres, pour faire barrage au Pacifique de la désinformation il reste des poches de liberté sur Internet, mais qu'il faut trouver, décrypter et relayer auprès des citoyens.

À côté des analyses du mouvement syndical d'une part, du mouvement politique d'autre part, c'est là le rôle de l'éducation populaire tournée vers l'action que l'UFAL entend mener. Un signe supplémentaire de ce besoin est donné par les élections européennes de juin 2009. On peut analyser le très fort taux d'abstention et la poussée conservatrice par un manque d'information des citoyens, bercés par les mensonges de type « La réglementation européenne nous impose de... » (voir par ex. la privatisation de La Poste, les accords Kouchner/Saint siège). Désinformation allant de pair avec le décrochage à l'égard des forces politiques, des couches populaires (ouvriers, employés, représentant plus de la moitié des ménages), si on en croit les résultats des élections de juin 2009 par catégories socioprofessionnelles puisque leurs préoccupations essentielles ne sont pas prises en compte par les partis de gauche censés les défendre. Les solidarités syndicales ne peuvent y suppléer, étant elles-mêmes érodées par la situation de l'emploi et par la remise en question de ce qui restait du rôle de courroie de transmission syndicat/parti.

L'illusion d'une montée des classes moyennes susceptibles de faire dépasser l'antagonisme du travail et du capital est plus que jamais avérée. Le combat d'arrière-garde du rapport Cotis en 2009 n'a pas convaincu : le transfert depuis 25 ans d'une dizaine de points de PIB du travail vers le capital est de mieux en mieux reconnu. Malgré le contre-feu qu'a tenté d'allumer le rapport Cotis, la lutte pour la répartition de la valeur ajoutée reste un enjeu essentiel du mouvement social.

Ce qui précède montre que l'UFAL dans la période doit développer ses capacités d'analyse en vue d'intensifier son action d'éducation populaire. Nous allons développer les nécessités stratégiques qui découlent de cette priorité.

Présence de l'UFAL dans le champ social

Pendant la crise, malgré des actions sociales de grande envergure (29 janvier, 19 mars, 1er mai 2009), le rouleau compresseur néolibéral continue avec des conséquences antisociales dramatiques pour les couches populaires.

La loi Bachelot et de nombreuses lois antisociales, comme celle sur le travail du dimanche, ont pu être votées par le Parlement. Il est urgent de se demander comment retisser du lien avec les couches populaires, sans quoi rien n'est possible ni dans la résistance ni dans l'action pour la transformation sociale.

C'est pourquoi l'UFAL devra redoubler d'efforts pour élargir ses campagnes d'éducation populaire tournées vers l'action avec ses partenaires privilégiés du mouvement social : les associations, les syndicats, les mutuelles. La stratégie à front large dans le mouvement social, largement inspirée par l'intersyndicale unitaire, nous l'avons promue et pratiquée à de nombreuses reprises (dans le domaine de la santé et de la protection sociale, dans celui des services publics et notamment de l'école et de l'accueil des jeunes enfants, ou encore de La Poste), car elle est une des conditions nécessaires d'une éducation populaire de masse tournée vers l'action.

Notre rôle est de développer une pensée cohérente tant dans l'analyse, dans les moyens de résistance que dans l'élaboration de pistes alternatives afin de participer à l'armement théorique et pratique du peuple. Nous le faisons déjà dans des domaines où notre impact grandit (laïcité et féminisme, santé et protection sociale, école), mais où nous avons encore de grandes marges de progression. À nous de nous en saisir.

Nous devons également, avec les forces que nous serons capables d'y mettre, nous développer dans les secteurs des services publics, de l'écologie notamment. Et puis ne pas perdre de vue des domaines importants que nous n'avons pas encore bien traités sur le plan national : le logement qui est un problème crucial, les libertés publiques, les retraites et les personnes âgées...

Enfin, nous devons songer tout particulièrement à développer les liens avec les représentants de la jeunesse (lycéenne, étudiante), non qu'ils constituent une catégorie sociale en soi ou on ne sait quel élixir de jouvence pour la pensée des seniors, mais parce les jeunes sont particulièrement frappés par la précarité et parce que ce sont eux qui doivent reprendre le flambeau de la lutte pour la transformation sociale.

Pour tout cela, nous devons nous développer et être plus présents localement, car c'est là que notre marge de progression possible est la plus forte. Ce qui signifie aussi tisser les liens avec nos partenaires privilégiés (associations, syndicats, mutuelles) à l'échelle locale et départementale et pas seulement à l'échelle nationale, ni sans attendre que Paris ait donné l'exemple.

Développer la visibilité institutionnelle

Notre action doit se mener dans les 101 départements français (Métropole et DOM). Or plus de 40 départements ne sont pas encore couverts. Nous devons mutualiser nos efforts pour couvrir les territoires : sans cela, notre travail d'éducation populaire ne sera pas national et notre efficacité sera d'autant diminuée. Plus il y aura de départements qui prendront part à nos campagnes d'éducation populaire, plus notre efficacité sera grande. Il faut donc couvrir les territoires puis les animer dans un deuxième temps.

Plus de 20 UFAL départementales ne sont toujours pas agréées par les UDAF, ce qui nous ampute de subventions sur critères auxquelles nous avons droit. Cela minimise notre impact qui devrait être plus visible dans l'UNAF si tous et toutes faisaient l'effort d'y assurer notre visibilité.

Dans la deuxième phase de la vie de l'UFAL, nous avons obtenu les agréments Santé et Éducation populaire auxquels nous avons droit. Mais cela a demandé de grands efforts de certains militants. Nous avons aujourd'hui besoin de nouveaux militants pour continuer dans cette troisième phase de la vie de l'UFAL et obtenir de nouveaux agréments : en tant qu'association de formation, pour le service civique volontaire, en tant qu'association complémentaire auprès de l'Éducation

nationale, demain peut-être en tant qu'ONG pour l'action internationale. Encore faut-il que de nouveaux camarades acceptent de donner quelques heures à ce travail administratif austère ! Ces agréments sont d'une importance capitale pour notre visibilité, et il n'y a pas de visibilité à long terme sans vitrine institutionnelle.

Tisser des liens dans le mouvement social

Pour tisser des liens avec le mouvement social, il y a quatre conditions :

1. Se renforcer, sinon on perd de la crédibilité : quand on ne fait rien, on ne se renforce jamais, c'est dans l'action raisonnée que l'on se renforce. Pour cela, une aide à la formation et des orateurs sont disponibles auprès de l'UFAL nationale. Parmi les stages proposés, ne pas négliger celui consacré à la connaissance du mouvement social, car, si beaucoup de camarades connaissent d'expérience un secteur particulier du champ social, ils ont besoin de mieux connaître les autres pour globaliser les luttes.
2. Proposer à des structures amies de mener ensemble le travail d'éducation populaire (exemples: les deux premières Rencontres laïques internationales, campagnes Santé Sécu avec des mutuelles et des structures CGT ou Confédération paysanne, colloque du 16 mai 2009, etc.)
3. Participer aux structures collectives qui animent les luttes sociales. Notre passage visible dans ATTAC, dans les collectifs Santé Sécu, dans celui contre la privatisation de La Poste et pour un référendum, dans le collectif « Pas de bébés à la consigne », pour prendre les plus récents, participent à notre visibilité et donc ensuite au renforcement des actions que nous initions avec nos partenaires.
4. Développer la solidarité internationale face à la mondialisation néolibérale. Déjà, nous sommes dans la continuation des actions entreprises, depuis 2005 dans le secteur international en matière de santé et d'assurance-maladie et depuis 2007 dans le secteur international "laïcité et féminisme". Nous commençons à avoir des demandes de stages de formation dans plusieurs pays du monde et devons réfléchir à la possibilité de pouvoir répondre à cette demande.

Travail théorique et action

Les six secteurs thématiques actuels de l'UFAL sont de nature et de fonctionnement variables, car ils se sont développés de façon pragmatique, en fonction de l'actualité et des militants disponibles. Nous les envisagerons un par un en proposant des pistes pour un meilleur fonctionnement Rappelons qu'un secteur d'intervention est d'abord un outil auquel sont assignées deux tâches : l'une intellectuelle, l'autre comme état-major des mobilisations. Pour prendre des initiatives dans le mouvement social, l'une doit nourrir l'autre. Il ne s'agit pas de faire l'un ou l'autre, mais l'un pour l'autre : l'action permet de vérifier la justesse ou non de notre ligne stratégique et le travail intellectuel doit permettre une plus grande pertinence dans l'action.

À cet égard, les secteurs doivent être l'antichambre de toutes les décisions stratégiques prises par les instances nationales : c'est à eux de répercuter l'analyse des situations et de faire des recommandations d'action. Le Conseil d'administration doit pour l'essentiel se baser sur leur travail et sur celui du comité consultatif. Dans l'hypothèse où apparaissent des domaines de questionnement nouveaux, il est souhaitable de les rattacher à un groupe existant ou de créer un groupe de travail spécifique.

Face aux sollicitations multiples dont nous faisons l'objet dans la période actuelle, il est important de sérier. Faut-il intervenir au sujet des sans-papiers ? Pour prendre un exemple : au niveau de l'action de proximité locale, sans restriction ! Au niveau national, il est impossible de « prioriser » cette lutte de façon cohérente si nous n'avons pas débattu préalablement de l'immigration et du protectionnisme (altruiste, écologique et social, bien sûr) en prenant en compte la dimension mondiale et sans illusions sur notre faible marge de manœuvre à cet égard.

Le secteur « Laïcité et Féminisme »

Le néolibéralisme détruit les solidarités, il est responsable de la montée des communautarismes. Le combat laïque est indissociable du combat social.

Pour ce qui est de la défense de la laïcité en France, le secteur reste sous tension du fait des tentatives anti-laïques renouvelées du gouvernement, alimentées par l'essor de l'intégrisme catholique depuis l'accession de Joseph Ratzinger à la papauté. Il faut se préparer à tenir bon en liaison avec les nombreuses associations laïques existantes, tout en étant vigilants sur leurs orientations générales, instruits que nous sommes par l'épisode de la rupture avec « Riposte laïque » autour de l'affaire Truchelut des dérives que peuvent constituer les communautarismes, l'ultra-laïcisme et la néo-laïcité². S'agissant de l'islam, nous saurons nous tenir à l'écart de l'exégèse théologique aussi bien que des généralisations. La position de l'UFAL lors de l'audition auprès de la mission Gérin à l'Assemblée nationale aura bien montré que la laïcité n'était pas l'antidote absolu à opposer aux tenants du fanatisme, mais l'un des piliers du vivre ensemble républicain auquel tous ont intérêt à souscrire.

En 2010, l'UFAL devra rester un membre fondateur actif du Bureau laïque international³, en particulier pour la préparation de 3e Rencontres laïques internationales, méritant mieux encore leur ambitieuse appellation grâce à l'ouverture sur de nouveaux continents (Amérique latine). L'ouverture sur le monde ainsi acquise enrichit la réflexion de l'UFAL ; nous devons aussi souhaiter que le secteur s'extériorise plus encore par des conférences et interventions de proximité pour marquer son originalité au sein du mouvement féministe.

Car ce dernier est probablement en passe de basculer avec un changement de générations : depuis le féminisme « historique » radical du début des années 1970, en passant par des avancées théoriques (les études de genre) et pratiques (la

2 Pour reprendre les catégories de Catherine Kintzler exposées lors de l'UPL 2009. Cf. Rapport d'orientation 2008 et 2009.

3 La charte du BLI est en annexe à ce rapport.

maîtrise de la fécondité), l'émancipation des femmes marque le pas depuis une quinzaine d'années. La tendance lourde reste, partout, à l'inégalité et à la surexploitation économique, avec ses corollaires de pauvreté et de précarité, ainsi qu'à la violence masculine, « conjugale » et au-delà.

Or, à la différence des autres rapports de domination, cette inégalité hommes-femmes s'enracine au sein du ménage par un partage des tâches qui reste très déséquilibré. Cette résistance idéologique profonde et inavouée requiert un mode d'action nouveau : les champs très concrets de lutte des femmes aujourd'hui passent aussi bien par le maintien des acquis pour les nouvelles générations, contre le reflux provoqué par les intégrismes en particulier, que par le développement des structures d'accueil des jeunes enfants.

Famille

Pour autant, les évolutions relatives au Code civil en France, notamment les points relatifs à la marche vers l'égalité en droits de tous les couples, à l'adoption et au statut du beau-parent, ne nous sont pas étrangers et si les arbitrages au sein de l'actuelle majorité gouvernementale penchent dans un sens d'émancipation, l'UFAL pourra appuyer certaines préconisations.

Et bien sûr, le secteur a également son mot à dire sur plusieurs textes en préparation dans le domaine de la bioéthique (révision des lois de bioéthique en 2010) dont certains sont particulièrement techniques et appellent à des comparaisons internationales, et seront à traiter en liaison avec d'autres secteurs, dans le prolongement du travail présenté à l'UPL 2009.

Tout ceci, faut-il le rappeler, doit se faire sans perspective identitaire, mais dans celle de la globalisation des luttes. De même qu'il n'y a pas de lutte d'émancipation féminine autonome, il n'y a pas de champ familial « en soi », surtout dans le cadre dont les institutions familiales existantes souhaitent entretenir la définition.

Plus que jamais alors que se développe l'implication masculine dans le champ de l'éducation de l'enfant, nous avons à maintenir notre participation « non-familialiste » au mouvement familial, comme dit plus haut, tout autant qu'aux mouvements féministes pour y faire entendre le point de vue « des citoyens et de leurs familles ».

Un chantier considérable reste ouvert pour l'UFAL de ce point de vue, celui de la redistribution (par l'intermédiaire de l'impôt, des cotisations ou par des politiques spécifiques). Alors que les politiques publiques de la famille alternent des mesures de redistribution « horizontale » et « verticale » au petit bonheur la chance, nous devons chiffrer et approfondir les différents scénarios pour peser dans le débat.

Le projet de revenu social pour l'enfant et le jeune (RSEJ) est un projet d'André Fortané à remettre en discussion. Le concours d'économistes, de fiscalistes, se fait sentir à cet égard ; ce devra être une des tâches du Comité consultatif.

Le secteur « Santé Protection Sociale »

Il a su capitaliser une excellente visibilité et de nombreux liens dans le champ social. Là aussi, l'actualité le porte, avec un démantèlement de la protection sociale par le néolibéralisme qui n'est pas encore parvenu à la totalité de ses fins. Après la loi Bachelot et la loi de financement de la sécurité sociale 2010, les analyses de l'UFAL se voient malheureusement validées.

En 2010, le secteur pourrait se fixer comme objectifs :

- la poursuite de son intense action d'éducation populaire grâce à la publication d'un ouvrage grand public et à l'accroissement de son groupe de conférenciers;
- l'approfondissement de sa réflexion globale à l'ensemble des branches de la Sécu : Vieillesse et Famille surtout, sans oublier le 5e risque (dépendance) et l'indemnisation du chômage;
- le développement d'un réseau international, tant la problématique intéresse aussi bien les pays les plus riches que les plus pauvres, notamment par la remise en question des pratiques de l'industrie pharmaceutique.

Le secteur « École »

Les positions théoriques et stratégiques de l'UFAL ont fait preuve de leur impact, de la maternelle à l'Université durant l'année écoulée. Notre analyse suscite de l'intérêt, car peu d'orateurs globalisent comme nous le faisons les différents éléments de l'analyse : des dizaines de milliers de jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplômes et sans qualifications même si ce nombre diminue régulièrement comme le prouvent les dernières études ministérielles

- si le débat sur le niveau moyen reste d'actualité (amélioration statistiques dans certains cas, mais les indicateurs montrent aussi des difficultés de lecture, orthographe, raisonnements simples, connaissances historiques factuelles, etc.), il est clair que la mobilité sociale diminue et que le déclassement s'accroît.⁴
- un élève sur six a recours aux officines de cours privés.
- les établissements privés scolarisent aujourd'hui plus de 2 millions d'élèves, soit 17 % des effectifs (et 40 % des lycées sont des établissements privés).
- il est évident que l'école publique manque de moyens : entre 2007 et 2010, il y aura eu près de 50 000 suppressions de postes à l'éducation nationale. Il serait bon de faire à propos de l'école les mêmes constats que pour la santé et la protection sociale. L'affaiblissement des missions de l'école est une réalité depuis 30 ans. On a réussi un début de massification. Mais elle est loin d'être terminée.

4 Les fils et filles d'ouvriers représentaient 25 % des admis à l'X dans les années 1950 contre 1 % aujourd'hui. Du fait de la déformation de la structure de classe, les chances de « monter » sont diminuées, celles de « descendre » augmentées. Et la déprofessionnalisation des enseignements techniques contribue au déclassement.

- l'engagement d'un processus de marchandisation et de privatisation de l'école, prélude à la dissolution du système national et public d'enseignement, est en route : mise en concurrence des établissements via l'autonomie et la suppression de la carte scolaire, remise en question du caractère national des concours, contractualisation grandissante des personnels de l'Éducation Nationale, « cadeaux » faits par le gouvernement au privé (loi Carle, accords Kouchner-Vatican, exonération d'impôts pour les parents ayant recours aux officines de soutien privé).
- L'État doit intervenir pour limiter, régler ou supprimer tout ce qui tend à conditionner les esprits, notamment ceux des enfants, pour éviter la « dictature des marques » et des produits dérivés.

De plus, ce processus de marchandisation a été programmé et il passe par une baisse ponctuelle et progressive de la qualité de l'enseignement public⁵. Du coup l'école n'est plus en mesure de remplir sa double fonction : celle d'être constitutive de nouvelles libertés par l'acquisition des savoirs et celle d'intégration par la citoyenneté.

Nous ne sommes pas des nostalgiques de l'école d'antan. Nous sommes en revanche attachés au modèle de l'école républicaine, qui a pour vocation d'instruire le peuple par la transmission des savoirs et des humanités, transmission sans laquelle les élèves ne peuvent apprendre à construire une position critique. Nous considérons que les choix pédagogiques relèvent de la seule appréciation des professeurs, appréciation qui doit être éclairée par une formation consistante, éventuellement dans le cadre d'instituts de formation, à condition que ces derniers ne soient pas sous l'emprise d'une pédagogie officielle.

Le secteur « Développement Durable »

Après la « poussée verte » de juin 2009, il est plus que jamais important de savoir de quoi on parle et comment on en parle aux citoyens. Les discussions internes au secteur en témoignent, un effort de clarification était nécessaire quant à la place de l'écologie entre économie et politique, entre individu et collectif, quant aux notions de croissance/décroissance...

Ce secteur proposera d'ailleurs un changement de nomination du secteur lui-même tant le vocable « développement durable » porte à confusion.

En 2010 le secteur développera la communication externe qui s'impose, identifiera ses partenaires possibles et, de là, les actions de proximité et d'éducation populaire qu'il est en mesure de mener. Lire l'Annexe au RO ci-après.

Le secteur « Services Publics »

Les services publics sont encore assurés directement par l'État, mais ils sont de plus en plus concédés au secteur privé, aux administrations centrales et aux collectivités locales. Les services publics sont insuffisamment développés pour répondre aux besoins de la population. Ils sont par ailleurs la cible des institutions européennes, de directives transcrites dans le droit national, de la stratégie de Lisbonne, mais aussi de contre-réformes nationales. En réaction, le mouvement social critique depuis des années la privatisation de ces services sans avoir réussi toutefois à endiguer celle-ci. Une résistance globale ne peut se construire sans une résistance à chacune des attaques du gouvernement, résistance qui pourra éventuellement être menée avec les associations, les syndicats et les élus locaux.

Le secteur « Éducation Populaire »

Il s'agit en réalité d'un secteur différent des autres puisqu'il n'a pas de théorisation en propre, sinon de façon accessoire, ni de thématique sectorielle en propre. Pourtant il englobe toutes les thématiques, potentiellement, ou du moins les coordonne à la façon d'une courroie de transmission : transmission entre la direction nationale, le Comité Consultatif (voir *infra*) et les UFAL locales, véritables maîtres d'œuvre de l'éducation populaire. Dans ce sens, le secteur Éduc Pop' propose des outils, et notamment les formations dont il sera question plus loin.

Proche du terrain et lié au développement géographique pour impulser davantage de mobilisation locale, ce secteur mérite que des moyens humains et financiers plus importants lui soient consacrés.

Ce secteur est à la disposition des UFAL locales pour leur apporter aide et assistance, conseil, formation. Avec un minimum de volonté, chaque UFAL locale peut donc s'appuyer sur le secteur Éducation Populaire pour sortir de l'immobilisme, se développer et être un acteur majeur de l'éducation populaire tourné vers l'action dans son environnement.

Le Comité Consultatif

Pour diverses raisons, il n'a pu se structurer en 2009. Le besoin d'incorporer des intellectuels à la réflexion théorique de l'UFAL reste entier sur les bases suivantes :

- au sein des secteurs existants, développer la veille documentaire et prendre des contacts à l'extérieur ; favoriser la participation à des rencontres, ne pas éviter les débats avec des interlocuteurs qui ne sont pas à 100 % sur nos positions de départ, mais les utiliser dialectiquement;
- dans les secteurs embryonnaires et sur des domaines que l'UFAL ne maîtrise pas, ne pas hésiter à échanger sans a priori avec des personnalités qui peuvent nous éclairer.

⁵ Cf. le rapport de Christian Morisson intitulé La faisabilité politique de l'ajustement dans les pays en voie de développement : « Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité d'enseignement et l'école peut progressivement et ponctuellement obtenir une contribution des familles, ou supprimer telle activité. Cela se fait au coup par coup, mais non pas dans l'établissement voisin, de telle sorte qu'on évite un mécontentement général de la population ».

Nous avons donc à mieux penser notre lien avec les intellectuels. Nous n'accepterons jamais de considérer les intellectuels comme des porteurs de vérités révélées tant leur aliénation (et souvent leur degré de soumission) vis-à-vis des pouvoirs dominants est grande, mais nous ne faisons pas partie de ceux qui pensent que les cadres politiques (militants capables d'animer et de conduire une initiative ou un événement) et les militants (adhérents participant aux actions de l'organisation) ont toujours raison face aux intellectuels. Parce que nous n'acceptons pas que la liaison entre nous - cadres politiques et militants - d'une part et les intellectuels d'autre part en soit une de soumission, dans un sens ou dans l'autre, nous devons travailler au lien dialectique, chacun restant autonome. Voilà le sens que nous donnons au lien organique entre nous et les intellectuels. C'est le rôle du Comité Consultatif d'organiser ce lien.

Depuis longtemps, à l'UFAL, nous travaillons les questions juridiques et philosophiques. En revanche, nous n'avons pas encore assez travaillé les questions économiques. Nous situant dans le prolongement de la pensée de Marx dont nous partageons les fondements, nous devons approfondir le domaine et prendre en considération les apports des différents courants de pensée. Il importe de le faire en privilégiant la cohérence, d'autant plus que les multiples tendances libérales avancent souvent masquées.

Il est indispensable qu'une fonction de veille de la réflexion et de la construction théorique soit assumée à l'UFAL en 2010 pour asseoir le développement des secteurs et de l'éducation populaire sur des bases solides.

Dans cet esprit de surveillance et d'alerte, un groupe de réflexion spécifique sur l'organisation territoriale se mettra en place en 2010 au sein du Comité Consultatif. Son existence peut notamment se justifier parce que :

- de larges pans de la vie et du quotidien de chaque citoyen sont régis par les collectivités territoriales en raison des compétences qui leur sont institutionnellement dévolues ;
- les projets récents de réformes (propositions « Balladur », fin de la taxe professionnelle) soulèvent des inquiétudes en termes d'inégalités entre les territoires d'une part, et de report d'une partie de la fiscalité d'autre part.

Tout se joue dans les UFAL locales

Mais nous ne pouvons pas concevoir des actions de proximité sans lien dialectique avec des campagnes d'éducation populaire tournées vers l'action. Tout simplement parce que nous ne sommes pas une organisation faisant la charité sans remettre en cause les fondements du système ambiant qui est souvent le principal responsable des injustices et malheurs de l'humanité. La mise en route d'un travail d'éducation populaire est donc le préalable à l'action de proximité. Cette dernière action étant le point de passage obligé de toute action militante conséquente.

Il convient donc de prendre des décisions locales dans toutes les UFAL afin :

- d'instaurer des correspondants départementaux par secteur d'intervention de l'UFAL (aujourd'hui 6 secteurs, demain sans doute plus)
- d'organiser les stages de formation nécessaires pour engager les initiatives.

Priorité aux formations

Dans chaque région devrait être organisé un stage intitulé « Comment développer une action locale d'éducation populaire » (sur le modèle de ceux réalisés en Bourgogne, en Ile-de-France et en Lorraine en 2009).

Puis devraient être organisés par région autant de stages qu'il y a de secteurs de l'UFAL, afin d'avoir toutes les armes pour aider le mouvement social. C'est en aidant le mouvement social que l'on se développe. Et on se développe pour aider le mouvement social. C'est la formation qui permet à chacun de se mettre à égalité d'expertise pour l'action.

En dernier lieu, prévoir un stage : « Connaissance du mouvement social » indispensable pour voguer dans les « mers éloignées » !

Une fois cela engagé, il sera possible de passer à la suite, à savoir des stages pour actions de proximité (sans oublier la formation à la communication orale permettant de s'exprimer en public en toutes circonstances).

Moyens matériels

L'argent étant le « nerf de la guerre », rien d'efficace ne peut être obtenu sans financement. Ne pas rechercher ces moyens est la preuve que l'on ne souhaite pas agir.

Le premier financement, ce sont les cotisations. Encore faut-il qu'un camarade en soit chargé et qu'il fasse son travail avec l'opiniâtreté nécessaire. Il faut de ce fait, le soutenir dans sa tâche.

Mais ce n'est pas suffisant, il convient d'utiliser toutes les possibilités qui sont très nombreuses de trouver des subventions. En premier lieu, il s'agit de faire agréer les UFAL dans les UDAF, car cela donne accès aux seules subventions pérennes sur critères.

Par ailleurs, il est nécessaire de déposer des demandes de subventions « à la tête du client », sans accepter bien sûr une quelconque soumission idéologique et pratique, comme la plupart des autres organisations.

À chaque échelon, il convient de monter une équipe opérationnelle de recherche de subventions autour de nos trésoriers : au niveau local (collectivités territoriales et structures déconcentrées de l'État), national et - dès que possible - européen.

Conclusion : militantisme et fraternité

Pour marcher « sur ses deux jambes », chaque camarade devrait associer l'action locale et la participation, selon ses compétences, ses intérêts ou son environnement, à l'un des six secteurs actuels de l'UFAL. L'inscription sur une liste de discussion thématique n'est pas très contraignante, mais elle permet de s'informer et de réagir de façon interactive.

Pour participer à la vie du mouvement, chaque camarade devrait aussi considérer que l'implication des structures locales ne se limite pas à une démocratie formelle exprimée à chaque AG du national et ne saurait se réduire à une activité en vase clos.

À titre personnel, chaque camarade prêt à porter sa candidature au CA national de l'UFAL devrait s'engager à participer aux initiatives nationales du mouvement (UPL, colloques, Rencontres laïques internationales, stages de formation, activité dans les secteurs d'intervention, réunions publiques, etc.) et ainsi apporter sa pierre à la direction nationale qui peine à couvrir tous les champs où elle est appelée.

Si l'UFAL peut maintenir un haut niveau de fraternité entre ses membres, ce n'est pas par consensus mou. Troisième terme de la devise républicaine, la fraternité se définit par des liens d'amitié et de solidarité entre militants partageant le même combat.

Cette exigence implique qu'il soit beaucoup demandé à chacun, et aussi qu'il soit beaucoup apporté à tous. En particulier à ceux d'entre nous qui connaissent des difficultés.

La fraternité ne peut se réaliser que dans l'esprit de sincérité, d'ouverture et de rigueur qui caractérise l'émancipation à laquelle nous aspirons. Une émancipation qui n'a de sens pour chacun que s'il peut la porter pour tous.

ANNEXE 1

Secteur développement durable de l'UFAL

L'UFAL a décidé il y a déjà plusieurs années de se doter d'un secteur Développement Durable (DD), il est donc important, en tenant compte du chemin parcouru, d'en redéfinir les contours et d'avancer des pistes qui permettront à notre association familiale et laïque de poursuivre sa réflexion et d'intervenir sur les questions écologiques sans les couper de l'ensemble des problématiques sociales et économiques.

L'étape de l'UPL de Limoges a été souhaitée par le secteur DD afin de clarifier ses positions et d'avoir un retour effectif par les adhérents de notre l'association.

Au-delà des exposés présentés, des remarques et des enrichissements ont été apportés qui permettent aujourd'hui de proposer un schéma de réflexion, de diffusion et d'action en adéquation avec les objectifs de l'UFAL.

Analyse (les constats)

Il apparaît que les questions écologiques font partie des éléments de réflexion qui doivent entrer dans la réflexion globale sur notre société et qu'il est important de créer les liens entre les différents secteurs d'activité de l'UFAL.

Comme pour les questions de laïcité, d'éducation populaire, de services publics, de combat social à front large, la question écologique doit nous porter à proposer des solutions qui puissent avant tout parler aux classes populaires et aux familles.

Contrairement au contenu historique voulu par le développement durable, il est de plus en plus apparent que les questions écologiques sont en opposition avec le paradigme dominant dont la traduction économique est le productivisme du capitalisme. Il est donc de plus en plus évident que vouloir combiner des solutions écologiques, sociales et économiques passera par la promotion d'un nouveau paradigme qui se déclinera entre autres dans les pratiques économiques, sociales et environnementales en permettant de rompre avec le productivisme économique qui épuise la planète⁶ en se déployant.

Réflexion (les travaux du secteur)

Chaque thème de réflexion a été travaillé en interne dans le secteur, la plupart ont fait l'objet d'intervention du secteur sous forme de conférences-débats et tous ont fait l'objet d'une présentation lors d'une UPL.

Énergies et développement durable : la problématique énergétique est fondamentale, c'est pourquoi elle a été traitée en premier par le secteur DD (UPL 2006) ce qui permet à l'UFAL de prendre position et de communiquer sur ce thème chaque fois que nécessaire.

Critique du dogme de la croissance : indispensable à la poursuite de l'accumulation de la richesse par une minorité, la croissance a été érigée en dogme et le PIB en boussole des politiques publiques, reléguant le bien-être de la population et la préservation des équilibres environnementaux au second plan, la critique de ce dogme s'est donc imposée comme un préalable à toute proposition alternative (UPL 2008).

Critique du dogme de la décroissance : deuxième face d'une vision de la société centrée sur l'économisme, ce dogme devait de la même manière être critiqué, car il est incapable de porter une alternative humaniste (UPL 2009).

Une ébauche de critique du productivisme (réduit aujourd'hui à sa seule forme capitaliste, caractérisée par le néolibéralisme) a été entamée à l'UPL 2009 et sera poursuivie et approfondie.

Dénonciation de l'instrumentalisation du développement durable comme cheval de Troie d'un capitalisme vert qui n'est qu'une adaptation ripolinée qui ne change rien aux fondamentaux socio-environnementaux (UPL 2009).

La question de l'écologie politique posant clairement les limites du productivisme capitaliste, notre devoir est d'explorer ses limites et d'envisager quel autre développement pourrait répondre conjointement à la crise sociale qui s'intensifie et à la catastrophe environnementale qui débute (UPL 2008 et 2009).

Action (des outils pour agir)

Notre rôle au sein de l'UFAL, et au-delà, est d'informer de la réalité des dossiers : problématiques, connaissances-savoirs, enjeux, politiques nationale et internationale. Ce n'est pas une lubie que de vouloir embrasser cette thématique, car nous avons là aussi un outil qui peut efficacement s'opposer au modèle dominant, réorienter nos vies, et devenir un des moteurs de la transformation sociale.

Les éléments que nous avons présentés lors de l'UPL de Limoges représentent une somme de travail que nous proposons de présenter au cours des mois à venir sous forme de courts textes qui seront retranscrits dans les publications de l'UFAL. Des débats sont souhaitables à partir de ces textes pour affiner l'articulation entre écologie, économie et social.

La globalité de ces textes retravaillés avec les remarques relevées lors de l'UPL doit offrir à l'UFAL un livre de référence qui peut avoir un retentissement bien au-delà de notre association.

⁶ La planète, c'est l'écosystème au sein duquel vit l'Homme, ce n'est pas une source inépuisable de ressources à la disposition de l'Homme mais un environnement fini avec lequel l'Homme interagit.

Le rôle du secteur DD est de tenir informés les adhérents de l'UFAL, mais aussi de faire preuve d'éducation populaire pour le plus grand nombre en décortiquant les mécanismes actuellement mis en place par les différentes forces au service du capital.

Nous sommes aussi attentifs aux questions soulevées au plan national ou international sur les sujets liés à l'écologie, ce qui implique un travail de veille et d'analyse permettant avec réactivité un positionnement et des propositions.

À la lumière de tout ce qui précède, une clarification sur la terminologie du secteur paraît indispensable, tant il est ressorti de nos travaux et des interventions lors de l'UPL de Limoges que notre secteur DD réclame à être rebaptisé comme tenu de la charge entrepreneuriale que ce terme recouvre.

Nous souhaitons qu'un débat s'instaure et nous proposons trois dénominations de substitution tout en laissant la porte ouverte à d'autres suggestions :

- **"Écologie et alter-développement"**
- **"Développement écologique et social"**
- **"Écologie, développement, société"**

ANNEXE 2

Appel à soutenir le Bureau Laïque International

Constatant :

- Que la théorie dite du « choc des civilisations » entre d'un côté un occident chrétien, de l'autre un orient musulman, tend à s'imposer au mépris de tous ceux qui, partout dans le monde, militent en faveur d'un modèle politique fondé sur le principe de laïcité ;
- Que, sous couvert de défendre un « droit à la différence », de nombreux États légitiment la différence des droits entre les citoyens en fonction de leurs options spirituelles, favorisant ainsi les communautarismes ;
- Qu'avec l'aide des religions, des gouvernements tentent d'embrigader les peuples dans des affrontements guerriers meurtriers ;
- Qu'en plus de lutter contre les inégalités existant entre les hommes et les femmes, ces dernières doivent sans cesse défendre les droits acquis, notamment en matière d'égalité socio-professionnelle et de maîtrise de leur corps ;
- Que, dans de nombreux pays, l'avancée des divers intégrismes vient aggraver leur sujétion ;
- Que, malgré un mouvement de sécularisation et de recul des religions, la mondialisation des politiques néolibérales qui, à la faveur du consensus de Washington, ont engagé dès le début des années 80 la marche forcée vers la privatisation et la marchandisation de toutes les activités humaines a exacerbé les replis communautaires (le désengagement de l'État nécessitant le recours à des formes de solidarités traditionnelles et la substitution du principe de charité à celui de solidarité nationale) ;
- Que la posture de la gauche communautariste qui n'hésite pas à faire alliance avec les religieux sous prétexte de contrer l'« impérialisme occidental » est aussi néfaste que la posture néolibérale qui consiste à désinvestir le champ social, laissant ainsi les mêmes religieux s'engouffrer dans la brèche ;
- Que la crise économique actuelle accentue les inégalités de fait et la pauvreté ;

Mais que, partout dans le monde, de nombreuses mobilisations ont lieu pour lier le combat laïque, le combat féministe et le combat social ;

Les organisations et personnes ci-dessous ont constitué un Bureau Laïque International – dit BLI – basé sur les présentes résolutions, en vue de promouvoir le principe de laïcité dans le monde :

1. Nous affirmons notre attachement au principe de laïcité. Le principe de laïcité, notamment par la stricte séparation des États et des Églises, garantit la non-ingérence de la religion dans la sphère de l'autorité publique, en même temps que la parfaite indépendance vis-à-vis de l'État des associations religieuses et spirituelles que les individus forment dans la société civile. La laïcité garantit aux citoyens la liberté de conscience absolue : la liberté de croire, de ne pas croire, de changer de croyance, ainsi que la liberté d'expression. À ce titre, la liberté de critiquer les religions ne saurait être remise en question et prévaut sur toutes les tentatives d'instaurer un délit de « diffamation des religions et de leurs prophètes ».
2. Nous affirmons notre attachement au principe de l'égalité et de l'universalité des droits. Attachés que nous sommes à une conception républicaine de la citoyenneté, nous rejetons toutes les formes de régimes qui, au nom d'un particularisme quelconque, segmentent le corps politique, que ce soit en vue de privilégier une catégorie de citoyens ou de l'exclure. À ce titre, nous entendons lutter contre toutes les formes de discriminations, notamment celles que subissent les femmes et les minorités.
3. Nous refusons le néolibéralisme mondialisé, prédateur et destructeur, qui accroît la paupérisation dont les femmes et les enfants sont toujours les premières victimes et qui requiert, comme palliatif au désengagement de l'État, le repli sur des solidarités traditionnelles de type communautaire. Face au néolibéralisme, nous appelons à la globalisation des combats.

Aujourd'hui, en cette date du 9 décembre 2009, nous lançons un appel solennel à toutes les personnes et organisations en accord avec les principes ci-dessus afin qu'elles soutiennent notre initiative en signant ce texte et nous rejoignent.

La liste des fondateurs du BLI est disponible sur <http://www.laicity.info>